La **circonscription Pharmacie** de l’UFR des Sciences de Santé recrute

un **Maitre de Conférences-Associé mi-temps (H/F)**

pour assurer une partie de l’enseignement (91 H EqTD)

du **Diplôme d’Etudes Universitaire Scientifiques et Techniques (DEUST) de Préparateur en Pharmacie**.  
Le profil du poste est décrit dans la fiche ci-jointe.

**Conditions pour candidater :**

Attester de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle en tant que Pharmacien d’Officine (titulaire ou adjoint), qui permet de justifier de moyens d’existence réguliers **depuis au moins trois ans**.

**Date limite de candidature** : 15 juin 2022

**Envoyer votre candidature à** :

Vice-Doyen : Eric LESNIEWSKA

[eric.lesniewska@u-bourgogne.fr](mailto:eric.lesniewska@u-bourgogne.fr)

Et

Assesseure Pédagogique : Catherine VERGELY-VANDRIESSE

[cvergely@u-bourgogne.fr](mailto:cvergely@u-bourgogne.fr).

**UNIVERSITE DE BOURGOGNE  
UFR des Sciences de Santé – Circonscription Pharmacie**

**Identification de l’emploi :**

Numéro de l’emploi : xxx Section CNU : 86

Nature de l’emploi : Maitre de conférences associé mi-temps

Composante d’affectation : UFR Sciences de Santé – Circonscription Pharmacie

Date de nomination demandée : 1er septembre 2022

**Profil du Poste : Enseignement Universitaire diplôme de Préparateur en Pharmacie**

**Filière concernée** : DEUST Préparateur en Pharmacie – 1ère année

**Objectifs pédagogiques et besoins de formation** :

La mise en place de l’universitarisation du diplôme de préparateur en Pharmacie implique un engagement de l’UFR au travers de ses enseignants-chercheurs pour accompagner la formation des préparateurs et leur permettre d’acquérir une formation universitaire de niveau Licence 2. Pour accomplir cette mission, les enseignants de l’UFR des Sciences de Santé, circonscription Pharmacie, doivent pouvoir être accompagnés par des professionnels ayant une expérience de l’Officine et de l’encadrement de préparateurs.

Le candidat (H/F) aux fonctions de Maitre de Conférences-Associé contribuera à l’enseignement des étudiants en première année de Licence de Préparateur en Officine en les encadrant sur leurs projets d’UE tutorées, et au travers de cours portant par exemple sur les aspects pratiques et législatifs de la sous-traitance de préparations, de la qualité (notions de base), des méthodes et moyens d’étude des maladies. Le MAST devra assurer 96 h d'enseignement (équivalent TD) en présence des étudiants, auxquelles s'ajoutent les charges d'examens (préparation de sujet, surveillance, corrections, participation aux délibérations et aux jurys), les contacts nécessaires avec les étudiants en dehors des enseignements, ainsi que les réunions de l'équipe pédagogique à laquelle il sera rattaché.

**Autres activités :** Le MCF-Associé développera la liaison entre la composante (CFA Talant) qui l’accueille et le milieu officinal, notamment en participant au suivi des étudiants en stage.

**Conditions administratives**: Justifier d'une activité professionnelle principale autre que d'enseignement, directement en rapport avec la spécialité enseignée, depuis au moins 3 ans, qui doit permettre de justifier de revenus permettant de subvenir au besoin des intéressés.

**Contact** : Pr. Eric LESNIEWSKA

Tel : 03 80 39 33 04

Email : Eric.lesniewska@u-bourgogne.fr